



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 24 octobre 2019

Objet de la délibération

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS

Le vingt quatre octobre deux mille dix neuf à 19h00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Stéphane LOHÉZIC, Nadia SOUFFOY, Marie-Françoise CÉREZ, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Julian PONDAVEN, Frédéric TOUSSAINT, Thierry FALQUERHO, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, Serge GERBAUD, Xavier POUREAU, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Alain HASCOET, Sylvie SCOTÉ, Gwendal HENRY, Stéphanie LETELLIER, Joël TRÉCANT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Caroline BALSSA à Claudine CORPART, Roselyne MALARDÉ à Marie-Françoise CÉREZ, Pascal LE LIBOUX à André HARTEREAU, Jacques KERZERHO à Alain HASCOET, Françoise BARJONET MOY à Michèle DOLLÉ, Jean-François LE CORFF à Philippe PERRONNO, Marc LE BOUHART à Thierry FALQUERHO, Franck LE GOURRIÉREC à Julian PONDAVEN

Absent(s) :

Michaël BEAUBRUN

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur HASCOET Alain** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction de la Vie de la Cité

N° 2019.10.004

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Claudine CORPART

Les associations désignées dans le tableau ci-dessous sollicitent des aides financières dans le cadre de leurs activités respectives organisées durant le mois d'octobre 2019.

Il est proposé l'attribution des subventions exceptionnelles suivantes :

Bénéficiaires	Libellé / Action	Montant
Les Rives du Blavet	Prise en charge de la location de la salle polyvalente du Centre socioculturel Jean Ferrat pour l'organisation d'un fest-deiz le 6 octobre 2019 au profit des résidents des EHPAD Ster Glas de Hennebont et la Sapinière d'Inzinac-Lochrist.	131,40 €
L'ANACR (Comité d'Hennebont)	Prise en charge de la location de la salle polyvalente du Centre Socioculturel Jean Ferrat dans le cadre de l'organisation d'une rencontre publique avec Mme Ginette Kolinka, ancienne déportée, le 23 octobre 2019.	53,05 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 30 septembre 2019,

Vu l'avis favorable de la Commission « La Vie de la Cité et des Solidarités » en date du 8 octobre 2019,

Vu le dossier de subvention exceptionnelle de l'association « Les rives du Blavet » en date du 9 septembre 2019,

Vu le courrier de L'ANACR (Comité d'Hennebont) en date du 9 septembre 2019,

Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

→ **ATTRIBUE** les subventions ci-dessus,

→ **DIT QUE** la dépense sera comptabilisée au Budget au compte : 6574

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération :

- Les Rives du Blavet : POUR : 31
- L'ANACR : POUR : 28 ; NON VOTANT : 3

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU